

TRAVAIL EN HAUTEUR

Entretien et Suivi des Vérifications des Equipements



Durée : 2 jours, 14 heures
Nombre de stagiaires : 8 maximum

1/1

Personnes concernées

Personnel chargé de l'entretien et du suivi des vérifications des équipements de travail en hauteur (de 3^{ème} catégorie) – Arrêté du 19 Mars 1993.

Prérequis

Avoir 18 ans
Maîtrise de la langue française (lu, écrit et parlé)

Objectif

Appliquer les exigences réglementaires pour les vérifications des EPI et des matériels de travaux en hauteur temporaire (échelles, escabeaux, PIRL ...)
Tenir à jour les documents de vérification et de contrôle des équipements de travail en hauteur
Entretien et stocker le matériel

Programme

THEORIE :

Contexte réglementaire
Responsabilités de chacun
Présentation du matériel (EPI, Echelles, Escabeaux, PIRL ...)
Conformité du matériel
Notices constructeurs
Pathologie du matériel
Fiches de contrôle et de suivi
Stockage et entretien

PRATIQUE :

Vérifications, contrôles visuels et tactiles
Renseigner les documents de suivi et PV

Méthodes pédagogiques

Alternance théorique et pratique
Expositive/interrogative
Mise en situations pratiques

Evaluation

QCM et pratique

Validation

A l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement d'habiliter son personnel en conséquence.

Pour tous renseignements, merci de contacter :
Carole DEVASSY
Courriel : c.devassy@neoprev.com
Téléphone : 02.31.53.82.18

TH-EPI-06-2019

NEO PREV
7 Rue Sophia Antipolis
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
<http://www.neoprev.com>